

## IDÉE REÇUE

Les Français  
ne travaillent pas  
assez longtemps.

Avec pour idée fixe de réduire le déficit public, les gouvernements ont enchaîné les « réformes » des retraites, notamment pour repousser l'âge de départ, et fustigé au passage les Français, supposés rétifs au travail.

« **A** droite et au centre, il y a toujours un discours sur la nécessité de réduire le déficit, mais il n'y a pas grand-chose derrière, à l'exception du recul de l'âge de départ à la retraite », note François Ecalte, de l'association Fipeco (Finances publiques et économie). L'exact profil d'Eric Woerth, député LR expert en comptes publics qui justifie ainsi son soutien à un second mandat d'Emmanuel Macron : il « n'a pas *cramé la caisse* » (dixit Valérie Pécresse), et « est sincèrement réformateur ». Traduction : l'argent public tombe dru mais surtout du bon côté, celui des entreprises, et les « réformes » redresseront les comptes. Sauf surprise, le prochain gouvernement en lancera une énième du système de retraite pour en durcir les règles jugées trop généreuses et coûteuses. Mais c'est en appelant les Français à se retrousser les manches qu'Emmanuel Macron leur expose le problème : « Nous sommes un pays qui travaille moins que les autres [...]. Il nous faut avoir un pays qui produise davantage. » C'était le 12 octobre 2021, lors de la présentation du plan d'investissement « France 2030 ». Certes, vu les disparités entre les pays de l'Union européenne (UE), à l'échelle d'une vie, les indicateurs

donnent raison au chef de l'État. Sinon, la France se situe dans la moyenne. En 2020, selon Eurostat, le départ à la retraite a lieu en moyenne après 35,2 années de travail, contre 35,7 dans l'UE, et le taux d'emploi se situe à 66,1 % de la population d'âge actif, un peu en dessous de la moyenne de l'UE (67,6 %), selon l'OCDE. Mais surtout, Emmanuel Macron fait semblant d'ignorer que le problème français est structurel et ne tient pas à l'âge de départ à la retraite. « Travailler plus longtemps ? Il faudrait

déjà que ce soit possible ! » s'était irrité Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, en plein débat sur les retraites.

## PÔLE EMPLOI POUR LES PLUS ÂGÉS

Le taux d'emploi global des plus de 54 ans est en effet très inférieur à la moyenne de la zone euro. En 2019, il se situe 18 points en dessous de celui de l'Allemagne et de la Finlande, précise l'OCDE. Et le ministère du Travail indique qu'au troisième trimestre 2021, seuls 56,2 % des 55-64 ans travaillaient. En cause, les employeurs : efforts de formation insuffisants, politique de départs anticipés, absence de plan de prévention de la pénibilité ou des risques professionnels pour permettre la poursuite de l'activité professionnelle, etc. Autrement dit, la main-d'œuvre jugée obsolète est reléguée chez Pôle emploi et remplacée par une plus jeune, qualifiée et moins chère. C'est tout bénéfique pour les entreprises mais coûte à la collectivité. Un paradoxe qu'aucun gouvernement n'a jamais soulevé, préférant la spirale infernale des « réformes » aux dépens des Français, plutôt que d'obliger les patrons à les laisser travailler plus longtemps, dans de bonnes conditions. ■ CHRISTINE MOREL

## ET LA PÉNIBILITÉ ?

« L'espérance de vie augmente », argumentent les libéraux pour inciter les Français à travailler plus longtemps et... faire reculer l'âge de départ à la retraite. « Rien de plus inégalitaire, rétorque la CGT, car l'espérance de vie dépend fortement des conditions de vie, de travail et de revenus. » Allonger la durée de cotisations priverait donc du droit à la retraite en bonne santé les salariés les plus modestes. Pour la CGT, « les pénibilités des métiers [...] doivent être prises en compte », c'est pourquoi elle revendique « l'extension des dispositifs de départs anticipés existants ».